

Chargé d'affaires du bâtiment

RNCP42032 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	230n, 230p
Formacode(s)	22257, 22293, 22279
Code(s) ROME	F1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	13/04/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200041	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200728	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201551	Former et organiser l'évaluation
BTP CFA LE BELLOY	51887593500018	Former et organiser l'évaluation
CONSTRUCTION MANAGEMENT ACADEMY	94442921600012	Former et organiser l'évaluation
FEDER COMPAGNONIQUE METIERS DU BATIMENT	78223719200029	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp42032-charge-d-affaires-du-batiment/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chargé d'affaires du Bâtiment est l'interlocuteur de la relation client au sein de l'entreprise de type TPE / PME ou ETI.

Dans l'ensemble des phases d'une opération de construction de bâtiment TCE, ce professionnel polyvalent met ses connaissances des techniques du bâtiment, et de ses aspects juridiques, commerciaux et financiers, au service de l'interface avec le prospect, client ou maître d'ouvrage. À ce titre, il assure, dès le début du projet de construction, la conception de l'offre faite au client, la négociation commerciale qui en découle, puis le lancement et le pilotage des travaux jusqu'à leur livraison globale.

Il est le pivot de la réalisation du projet auprès du client et le garant du résultat énergétique et environnemental attendu pour l'exploitation du bâtiment. Il assure cette fonction simultanément sur plusieurs chantiers de bâtiment TCE en travaux neufs, en réhabilitation, en rénovation, et en restauration. En parallèle, il assure également un suivi régulier de tous ses prospects ou clients.

ACTIVITÉS VISÉES

À l'écoute des besoins du marché, le Chargé d'affaires du bâtiment conçoit et propose un projet de construction de bâtiment TCE, puis élabore une offre commerciale auprès d'une clientèle cible.

À cette fin, il prospecte et fidélise une clientèle dans un secteur d'activité ou sur une zone géographique précise et se tient informé des appels d'offres du secteur. Il analyse les besoins d'un prospect ou client pour un projet de bâtiment et réalise l'analyse technico financière de sa demande pour acter de la suite à donner. En suivant, il réalise un état des lieux, les diagnostics et une ébauche des travaux, puis il finalise le projet du client avec les plans architecturaux et le descriptif des travaux.

Selon l'importance du projet et l'organisation de l'entreprise, il réalise lui-même les études chiffrées ou les confie au bureau d'études de prix. Il réalise ou coordonne les études techniques nécessaires à la définition des travaux. Il présente l'offre technico-commerciale au client et la négocie avec lui, selon les directives globales édictées par son responsable hiérarchique. Enfin, il rédige le contrat et procède à la mise au point du dossier marché ou de travaux.

Une fois le contrat signé, le Chargé d'affaires du bâtiment organise le lancement des chantiers de construction d'un bâtiment TCE, puis pilote le projet dans sa réalisation, jusqu'à la réception des travaux et la mise en exploitation de l'ouvrage, en lien avec le client.

Pour le démarrage des travaux, il réalise la synthèse du dossier travaux et définit les moyens à mobiliser en élaborant les plannings, les budgets prévisionnels, en choisissant les méthodes d'exécution ainsi que les matériels, les matériaux, les prestataires et les sous-traitants, ainsi qu'en établissant les démarches administratives. Enfin, il assure le transfert du dossier des travaux à l'encadrement de chantier et aux équipes travaux chargées de la production.

Puis, il pilote la globalité des travaux et veille à leur bonne évolution conformément au cahier des charges du projet validé auprès du client. Pour ce faire, il coordonne les acteurs de la construction et les différents intervenants lors de la mise en place contractuelle du chantier et assure le relationnel client. Aussi, il accompagne l'encadrement de chantier et les équipes de production. Sur site, il contrôle le chantier et les interfaces TCE dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité, des mesures de prévention des risques et de la démarche qualité. Il assure le suivi administratif et financier de la réalisation des travaux. A la fin des travaux, il les réceptionne avec le client, clôt et réalise le bilan de l'opération, et veille à la satisfaction du client.

Cet emploi se situe à l'intersection du gros œuvre et du second œuvre. Les activités menées concernent à la fois la structure, l'enveloppe du bâtiment, les équipements techniques et l'aménagement finitions.

L'emploi s'exerce en étroite relation avec tous les intervenants d'une opération de construction d'un bâtiment TCE. Dans les TPE / PME, le chargé d'affaires du Bâtiment seconde le chef d'entreprise sur l'ensemble de la clientèle et des projets. Il est l'interlocuteur des différents intervenants d'un projet de chantier de construction TCE, en interne à l'entreprise avec les services fonctionnels et les collaborateurs de la structure, ainsi qu'en externe avec les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, fournisseurs, sous-traitants, cotraitants, services administratifs, coordonnateurs sécurité, bureau d'études techniques, bureau de contrôle, concessionnaires, coordinateur BIM, etc. L'activité du chargé d'affaires du Bâtiment se déroule au bureau de la TPE / PME ou ETI, sur les chantiers, ou en visite à l'extérieur de l'entreprise. Les contraintes de l'emploi imposent des horaires variables. Il effectue de nombreux déplacements pour rencontrer ses différents interlocuteurs (réunions de chantier, prospects ou clients, fournisseurs, sous-traitants, etc.).

Le chargé d'affaires du Bâtiment a une connaissance parfaite du monde du BTP, de tous les corps d'état et de l'économie de la construction. Il sait anticiper les situations à risques lors de l'exécution de travaux à proximité des réseaux (AIPR). Il sait communiquer professionnellement avec efficacité et est à l'aise dans les relations sociales. Il

montre de forte capacité d'adaptation et de réactivité. Il est organisé et rigoureux.

L'emploi requiert également la maîtrise des outils numériques à travers les équipements connectés, la maquette numérique (processus BIM) et le smart building.

L'emploi de chargé d'affaires du Bâtiment est un emploi en évolution constante, qui demande une expérience importante avant de pouvoir s'exercer en autonomie. De ce fait, les débutants se verront souvent confier des missions d'assistants, ou seront plus étroitement encadrés par leur hiérarchie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir et proposer un projet de construction d'un bâtiment TCE

- Prospecter et fidéliser une clientèle pour un projet de bâtiment.
- Analyser les besoins d'un client pour un projet de bâtiment.
- Réaliser l'état des lieux, le diagnostic du site et de son environnement et l'ébauche des travaux pour un projet de bâtiment.
- Réaliser les plans architecturaux pour un projet de bâtiment.
- Rédiger un descriptif pour un projet de bâtiment.

Elaborer une offre commerciale pour un projet de construction d'un bâtiment TCE

- Réaliser une offre de prix et constituer le dossier de réponse à une consultation de travaux pour un projet de bâtiment.
- Négocier une offre commerciale de travaux auprès d'un client et conclure le contrat pour un projet de bâtiment.

Organiser le lancement d'un chantier de construction d'un bâtiment TCE

- Réaliser la synthèse du dossier travaux d'un chantier de bâtiment.
- Définir l'organisation technique et administrative des travaux d'un chantier de bâtiment.
- Organiser les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment.
- Établir les budgets prévisionnels des travaux d'un chantier de bâtiment.

Piloter la réalisation d'un chantier de construction d'un bâtiment TCE

- Assurer les relations internes et externes d'un chantier de bâtiment.
- Réaliser l'OPC et le contrôle des actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment.
- Assurer la gestion administrative et financière d'un chantier de bâtiment.
- Clore et réaliser le bilan d'une opération de construction de bâtiment.
- Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.

Blocs de compétences

RNCP42032BC01 — Concevoir et proposer un projet de construction d'un bâtiment TCE

LISTE DE COMPÉTENCES

Prospecter et fidéliser une clientèle pour un projet de bâtiment.

Analyser les besoins d'un client pour un projet de bâtiment.

Réaliser l'état des lieux, le diagnostic du site et de son environnement et l'ébauche des travaux pour un projet de bâtiment.

Réaliser les plans architecturaux pour un projet de bâtiment.

Rédiger un descriptif pour un projet de bâtiment.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 07 h 00 min

La mise en situation professionnelle comporte une phase organisée sur une journée.

A partir de consignes et d'un dossier technique, le candidat réalise une production écrite portant sur la conception technique d'un projet de construction « de bâtiment TCE (neuf ou de rénovation) » :

Conception du projet client

Prospection et fidélisation de la clientèle

Conception d'un avant-projet TCE

Elaboration du dossier projet TCE

Entretien technique : 00 h 20 min

Le candidat répond aux questions du jury et soutient, défend ses solutions élaborées durant la mise en situation professionnelle.

Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue de la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels PROSPECT / CLIENT associés aux

compétences.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 20 min

RNCP42032BC02 — Elaborer une offre commerciale pour un projet de construction d'un bâtiment TCE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une offre de prix et constituer le dossier de réponse à une consultation de travaux pour un projet de bâtiment.
- Négocier une offre commerciale de travaux auprès d'un client et conclure le contrat pour un projet de bâtiment.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

A partir de consignes et d'un dossier technique, le candidat réalise une production écrite portant sur l'étude et la négociation commerciale d'un projet de construction « de bâtiment TCE (neuf ou de rénovation) ».

Études et contractualisation du projet client

Chiffrage et constitution d'une offre

Présentation d'une offre technico-commerciale et négociation contractuelle.

Entretien technique : 00 h 20 min

Le candidat répond aux questions du jury et argumente ses solutions élaborées durant la mise en situation professionnelle.

Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue de la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels PROSPECT / CLIENT associés aux compétences.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 20 min

RNCP42032BC03 — Organiser le lancement d'un chantier de construction d'un bâtiment TCE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser la synthèse du dossier travaux d'un chantier de bâtiment.
- Définir l'organisation technique et administrative des travaux d'un chantier de bâtiment.
- Organiser les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment.
- Établir les budgets prévisionnels des travaux d'un chantier de bâtiment.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 08 h 00 min

La mise en situation professionnelle comporte une phase organisée sur une journée : A partir de consignes et d'un dossier technique, le candidat réalise une production écrite portant sur de la préparation des travaux d'un chantier de construction « de bâtiment TCE (neuf ou de rénovation) ».

Préparation des travaux du contrat client

Synthèse des travaux TCE

Organisation technique et administrative

Préparation de la gestion financière

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique comporte deux parties :

Première partie : durée 00 h 20 min

Le candidat répond aux questions du jury et soutient, défend ses solutions élaborées durant la mise en situation professionnelle.

Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue de la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels CLIENT associés aux compétences.

Deuxième partie : durée 00 h 10 min

Le candidat répond aux questions du jury

Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue de la mise en situation professionnelle.

Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels CHANTIER associés aux compétences.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 08 h 30 min

RNCP42032BC04 — Piloter la réalisation d'un chantier de construction d'un bâtiment TCE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer les relations internes et externes d'un chantier de bâtiment.
- Réaliser l'ordonnancement - pilotage et coordination des travaux (OPC) et le contrôle des actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment.
- Assurer la gestion administrative et financière d'un chantier de bâtiment.
- Clore et réaliser le bilan d'une opération de construction de bâtiment.
- Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

La mise en situation professionnelle comporte une phase organisée sur une demi-journée : A partir de consignes et d'un dossier technique, le candidat réalise une production écrite portant sur le suivi de la réalisation d'un chantier de construction « de bâtiment TCE (neuf ou de rénovation) ».

Suivi, livraison et bilan des travaux du contrat client

Les relations internes et externes d'un chantier TCE

Le suivi contractuel d'un chantier TCE

La gestion administrative et financière d'un chantier TCE

Clore et réaliser le bilan d'une opération

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique comporte deux parties :

Première partie : durée 00 h 20 min

Le candidat répond aux questions du jury et soutient, défend ses solutions élaborées durant la mise en situation professionnelle.

Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue de la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels CLIENT associés aux compétences.

Deuxième partie : durée 00 h 10 min

Le candidat répond aux questions du jury

Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue de la mise en situation professionnelle.

Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels CHANTIER associés aux compétences.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises du Bâtiment, plutôt de taille TPE / PME, et aussi dans certaines de taille ETI, spécialisées dans :

- La construction de maisons individuelles ;
- Le gros œuvre ou la maçonnerie générale du bâtiment ;
- L'entreprise générale de bâtiment TCE ;
- En maîtrise d'œuvre de bâtiment TCE.
- Et à un degré moindre, dans les autres corps d'état spécialisés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'affaires (bâtiment / de la construction / TCE) ;
- Chargé d'affaires / conducteur de travaux bâtiment ;
- Chargé d'affaires en maîtrise d'œuvre de bâtiments ;
- Charge d'affaires en maîtrise d'œuvre / conducteur de travaux ;
- Conducteur de travaux TCE maison individuelle ;
- Conducteur de travaux / chargé d'affaires bâtiment ;
- Responsable d'opérations / responsable de projet ;
- Chargé de projet / Assistant de projet.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Travaux à proximité des réseaux : Le chargé d'affaires du Bâtiment est titulaire d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR - encadrant), délivrée par son employeur, en application de l'article R. 554-31 du code

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 350
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

En amont de la session, le candidat remet au responsable de session son attestation de compétences « AIPR – Encadrant » en cours de validité, cette attestation est remise au jury au démarrage des épreuves.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 541 €
Selon la branche	6 000 € – 9 892 €
Prise en charge	Branches concernées
8 541 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 892 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
9 300 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 973 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 13/04/2031

Date de dernière délivrance possible 13/04/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	50	0	67 %	64 %
2023	41	0	83 %	90 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35503

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35503

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42032/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	4
Régions couvertes	3
Prix indicatif	2 666 € – 18 487 €
Durée	1100 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	5
Organismes gestionnaires (CFA)	5
Organismes formateurs	5
Régions couvertes	4
Départements couverts	5
Organismes certifiés Qualiopi	5
Formations à distance	1
Sessions	de 08/2025 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	2 666 €
Coût moyen par dossier	2 666 €
Durée moyenne	112 h
Période	06/2026
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.